

Association Contes en Granges

Adresse 1 Chemin en Paradis 71390 Granges

e-mail contesengranges@gmail.com

Concours de Contes 2^{ème} édition

2024-2025

Règlement

(version du 09-03-2025)

L'Association « Contes en Granges » organise en 2024 son second Concours de Contes. Créée en avril 2023 l'Association a pour vocation de promouvoir la forme d'expression artistique « Contes ». A ce titre elle organise des soirées ou après-midi contées dans des lieux publics ou privés du Sud de la Côte Chalonnaise et de la Côte Chalonnaise elle-même ainsi qu'un Festival annuel qui se tient dans la commune de Granges (71390). Indépendante et à but non lucratif cette Association est financée par les cotisations et dons de ses adhérents (<https://www.helloasso.com/associations/contes-en-granges/adhesions/contes-en-granges>) ainsi que par des subventions de collectivités locales et du Mécénat privé.

Au grand bonheur de ses organisateurs, le Concours a reçu le soutien financier de la Fondation de la Poste

1 Qu'est-ce qu'un Conte

Afin d'éviter toute ambiguïté le Jury précise ci-après les caractéristiques qui, à ses yeux, confèrent à un texte la qualité de Conte. Seuls les textes originaux et libres de droits respectant ces caractéristiques seront considérés comme éligibles à participer au Concours.

*En leurs définitions les dictionnaires présentent le conte comme étant « un genre littéraire généralement oral proposant un récit plaisant le plus **souvent imaginaire et comportant une dimension marquée relevant du merveilleux**. Il est constitutif de la mémoire collective et fait partie de la tradition orale. »*

Mais le conte va bien au-delà de cette définition car il n'a pas de limite ni dans le temps ni dans l'espace, il est d'hier et d'aujourd'hui, il est ici ou ailleurs et il court, il vole, il murmure de bouches à oreilles pour raconter les femmes et les hommes à elles-mêmes et eux-mêmes. Le conte est émotion et comme toutes les émotions, il se vit et ... se raconte.

Le conte n'a pas de morale. C'est le récit qui fera écho ou non en la personne qui l'écouterà et qui, selon sa culture, ses croyances et ses valeurs fera sa propre morale. Le conte éclaire notre quotidien et en cela est résolument moderne.

Quelques aspects techniques : la construction d'un conte n'est ni celle de l'album jeunesse, ni de la nouvelle, et encore moins celle du roman. On trouvera généralement :

- *Une situation initiale ou présentation des personnages, du lieu, de la situation*
- *Un élément déclencheur ou perturbateur provoquant une réaction chez la, le ou les protagonistes*
- *La quête ou épreuves subies par la, le ou les protagonistes*
- *Le dénouement ou la réussite*
- *La situation finale*

2 Le Thème

La Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise (CCSCC) organise sur 2024-2025 un festival de la Pierre sur son territoire (des Carrières au Patrimoine architectural historique ou du quotidien). Contes en Granges (le village de Granges appartient à la CCSCC) a donc choisi pour la 2^{ème} édition de son festival de Contes de retenir pour **Thème la Pierre** :

- -la pierre certes dans son acception matérielle « des carrières au patrimoine architectural »
- -la pierre aussi dans ses dimensions symboliques comme pierre magique, pierre à feu, pierre angulaire, pierre d'achoppement ou même «cœur de pierre» et tant d'autres

Les candidates et candidats (voir § 3 Modalités de participation) veilleront dans les contes qu'ils créeront à donner à cette ou ces pierres qu'elles soient matérielle ou symboliques un **rôle déterminant**.

La rédaction pourra en être réalisée dans le temps qu'ils choisiront librement, en observant toutefois que le passé simple est le temps littéraire et que les temps de l'oralité sont le passé, l'imparfait ou encore le présent.

3 Les Modalités de participation :

Le Concours est ouvert à tout public regroupé en catégories (qui feront l'objet de classements distincts) selon l'âge des autrices et auteurs

A Candidatures sans restriction d'origine géographique

- -Candidatures individuelles moins de 10 ans à la date limite d'envoi figurant au § 6 ci-après (attestation d'un représentant légal faisant foi) **cat A**
- Candidatures individuelles de 10 à 15 ans à la date limite d'envoi figurant au § 6 ci-après (attestation d'un représentant légal faisant foi) **cat B**

- Candidatures individuelles 16 ans et plus **cat C**

B Candidatures limitées aux résidents du territoire de la CCSCC

- Candidatures individuelles ou collectives **réservées aux résidents des Ehpad et RPA situés dans les communes de la CCSCC) cat D**
- Candidatures individuelles ou collectives **réservées aux élèves des Ecoles situées dans l'une ou l'autre des 36 Communes composant la CCSCC**
 1. -Premier groupe : élèves de CP-CE1 ou CE2 de moins de 10 ans à la date limite d'envoi figurant au § 6 ci-après (attestation du Référent adulte présentant la candidature faisant foi)**cat E**
 2. -Deuxième groupe : élèves de CM1 ou CM2 à la date limite d'envoi figurant au § 6 ci-après (attestation du Référent adulte présentant la candidature faisant foi) **cat F**

- 1 **Peuvent concourir** tous les Textes originaux, inédits et libres de droits
- 2 **Aucun des membres du jury** (pour l'année en cours) ne peut participer au Concours de Contes organisé sous l'égide de l'association « Contes en Granges ».
- 3 **Pour être pris en considération** par le Jury les textes doivent être rédigés en langue française et **respecter les critères énoncés au paragraphe 1 ci-avant « Qu'est-ce qu'un Conte » ainsi que les exigences listées au paragraphe 2 ci-avant « Thème »**
- 4 **Les textes rédigés par des collectifs** ne pourront être pris en considération par le Jury que sous les 3 conditions suivantes :
 - tous les membres du collectif appartiennent à une même catégorie (résidents Ehpad ou enfants élèves des écoles) et pour les enfants au même groupe (CP-CE1-CE2 ou CM1-CM2)
 - s'agissant des élèves des écoles le texte est présenté par un adulte référent
 - la notice biographique doit impérativement mentionner le nom de l'adulte référent ainsi que les noms et prénoms de selon le cas chacun des résidents en Ehpad ou des élèves membres du collectif

5 Les textes doivent comporter

- Candidatures sans restriction géographique individuelles

Pour **les moins de 10 ans** un minimum de **2000** signes et un maximum de **4000** signes, ponctuation et espaces comptant pour un signe. (2 à 3 pages dactylographiées)

Pour **les 10-15 ans** un minimum de **4000** signes et un maximum de **6000** signes, ponctuations et espaces comptant pour un signe.

Pour **les plus de 15 ans** de **6000 à 9000 signes** ponctuations et espaces comptant pour un signe.
- Candidatures limitées au territoire de la CCSCC

Résidents en Ehpad textes de **6000 à 9000 signes** ponctuations et espaces comptant pour un signe.

Elèves CP-CE1-CE2 textes comportant un minimum de **2000** signes et un maximum de **4000** signes, ponctuation et espaces comptant pour un signe. (2 à 3 pages dactylographiées)

Elèves CM1-CM2 comportant un minimum de **4000** signes et un maximum de **6000** signes, ponctuations et espaces comptant pour un signe.

Le nombre de signes doit être mentionné à la fin du texte (sous Word, aller dans *Outils*, puis *Statistiques* et *Caractères espaces compris*, caractères Calibri taille 12, logiciel Word 2000 ou plus récent)

6 **Rendu des Textes et dossiers concurrents : avant le dimanche 13 avril 2025 minuit, selon modalités ci-après**

Les candidats sont invités à adresser un même dossier **simultanément par courrier postal et par mail**

a) courrier postal envoyé au siège de l'Association

Association Contes en Granges

1 Chemin En Paradis

71390 Granges

b) mail adressé à contesengranges@gmail.com

dossier comprenant :

- **la fiche d'inscription** présente en dernière page du présent document dûment **complétée** et **dactylographiée**. Il est tout particulièrement recommandé d'être vigilant quant aux informations figurant dans cette fiche et, notamment l'adresse mail car c'est par elle que le Jury pourra communiquer avec les candidates et candidats.
- **un exemplaire du texte du Conte sur support papier, exemplaire strictement anonyme**, paginé et assemblé d'une simple agrafe au coin supérieur gauche
- **une brève notice biographique** qui, le cas échéant, se verra publiée avec le texte du Conte. Attention, cette petite notice n'est pas un CV de recrutement. C'est un exercice d'écriture à part entière qui mérite d'être à la fois original et plaisant !
- **S'agissant des candidates ou candidats mineurs, une déclaration manuscrite de leur représentant légal ou, en cas de candidature collective, de l'adulte référent du groupe les autorisant à concourir**

S'agissant de l'envoi par mail, les documents listés ci-avant devront être présentés en fichiers séparés de format Word ou PDF en veillant bien pour le texte du conte à respecter strictement l'anonymat

7 **Le secrétariat du Concours accusera réception** des deux envois et sera le garant de l'anonymat des copies. Les dossiers incomplets et/ou non-conformes aux modalités décrites ci-dessus seront refusés.

4 Le Jury et ses Travaux

Le Jury est composé de 2 conteurs et conteuses professionnels ou non mais très expérimentés ainsi que de personnes désignées par la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise (3 personnes) et de 6 membres de l'Association Contes en Granges de sorte que le Jury soit composé de 11 membres.

Le Jury désigne lui-même sa Présidente ou son Président.

Un membre de l'Association Contes en Granges, qui ne peut participer aux délibérations du Jury, en

assure le secrétariat Il (ou elle) est le garant de l'anonymat le plus strict pendant tous les travaux jusqu'à la fin actée des délibérations

Les autrices et auteurs des Textes de Contes déclarés lauréats se verront remettre des prix en la forme de 10 (dix) exemplaires du Recueil des Contes lauréats édité à l'occasion du Concours

La remise des prix aura lieu lors d'une cérémonie programmée le 25 juin 2025 L'ensemble des candidates et candidats sera invité à participer à cette cérémonie ouverte au Public et aux médias, les éventuels frais de déplacement et d'hébergement restant à la charge des participants

5 Calendrier

Les textes des Contes doivent parvenir au siège de l'Association Contes en Granges au plus tard le **13 avril 2025** selon les modalités décrites en 3.6 ci-avant et accompagnés de la fiche d'inscription jointe en dernière page de ce règlement.

Les résultats seront communiqués

- **-aux lauréates ou lauréats**

-catégories individuels moins de 10 ans, 10-15 ans et collectifs CP-CE1-CE2 ainsi que CM1-CM2 au plus tard **le 31 Mai 2025**

-catégorie individuels plus de 15 ans et Résidents Ehpad et RPA au plus tard le **15 Juin 2025**

- **à l'ensemble des candidats**

-individuels 15 ans et moins, collectifs CP-CE1-CE2 et CM1-CM2 au plus tard **le 15 juin 2025**

-individuels plus de 15 ans et Résidents Ehpad au plus tard le 30 juin 2025

La **remise des prix** interviendra **le 28 juin 2025 lors d'une manifestation qui se tiendra dans la carrière Gallo-romaine de Saint Boil (71390) à l'occasion du Grand Final du Festival de la Pierre qu'organise la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise**

Chacun des candidats sera individuellement informé de la date, de l'horaire et du lieu de la Cérémonie. Néanmoins, en fonction du nombre de nouvelles reçues, le Jury se réserve le droit de modifier ce calendrier.

En cas de candidatures insuffisamment nombreuses, ou de trop faible qualité, l'Association « Contes en Granges » et la CCSCC, sur proposition du Jury, pourront décider de regrouper des catégories voire même d'annuler le Concours de Contes sans dédommagement pour les candidats.

5 Recueil-Publication des Textes **Prix-** Interprétation Publique

L'Association « Contes en Granges » pourra, sans autre dédommagement pour les auteurs, éditer les Contes lauréats dans un ouvrage collectif (Recueil pour l'édition concernée du Concours) et décidera en concertation avec la CCSCC du tirage, du format, de la mise en page et de la qualité de l'édition.

L'Association Contes en Granges est autorisée par tous les Auteurs des textes concurrents ou par

leurs représentants légaux ou s'agissant de groupes par l'adulte référent **qui en porte donc la responsabilité** à faire dire publiquement les Contes soumis dans le cadre du concours
En particulier les Contes déclarés lauréats pourront être dits publiquement lors de la manifestation, au cours de laquelle seront
-proclamés les résultats
-remis les prix aux lauréats

Les Prix remis seront 5 exemplaires du Recueil pour chacun des candidats ou, s'agissant de candidatures collectives, groupes lauréats (3 dans le cas où un texte bien que non déclaré lauréat, aurait reçu une mention spéciale du Jury).

Le grand vainqueur, pour sa part, recevra également un chèque de 200 € (remis à la personne responsable du groupe en cas de candidature collective)

Le choix des Conteuses ou Conteurs qui procéderont à cette représentation publique des textes concernés reste à la totale et libre appréciation de l'Association et de la CCSCC

6 Divers

Le Jury est composé de personnes indépendantes, et reste pleinement libre de ses choix.

Au terme de ses délibérations le Jury nomme dans chaque catégorie et groupe de 1 à 3, exceptionnellement 4, textes lauréats sans classement entre ces lauréats.

La participation au Concours entraîne automatiquement l'acceptation sans réserve de l'ensemble des dispositions du présent règlement. S'agissant des candidates et candidats mineurs, cette acceptation doit être confirmée par écrit par un représentant légal et pour les candidatures collectives par l'adulte référent

Pour l'Association Contes en Granges

Pour la CCSCC

.....

Jacques Cercelet
Président de l'Association

Fiche d'inscription

Je soussigné(e)

Adresse

.....
.....

Code Postal.....Ville

Date de Naissance

Téléphone :.....

e-mail:.....

dépose pour le concours de Contes -2024-2025

- ma candidature en individuel
- cette candidature au nom du groupedont liste exhaustive des membres en annexe(*liste avec noms, prénoms, dates de naissance et adresses*)

Titre du Conte

.....
.....

Nombre de caractères

- **certifie : être l'auteur de ce texte**
ou
 - **certifie que le groupe est l'auteur du texte**
 - **certifie que ce texte est original, libre de droits et inédit**
- **déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter**

Fait à

le

Signature

Partie à remplir par l'administration du Concours à réception de la fiche

Date de réception du dossier :-----

Titre du Conte :-----

Numéro d'anonymat

Document exigé pour les candidates et candidats mineurs en individuel

Attestation du Représentant légal

Je soussigné

.....

Domicilié

.....

.....

Code Postal Ville.....

Représentant légal de

.....

Par la présente

- -autorise
à participer au Concours de Contes 2024-2025 de l'Association Contes en Granges
- -déclare accepter sans réserve l'ensemble des dispositions du Règlement du Concours de Contes 2024-2025 de l'Association Contes en Granges

Fait à

Le.....

Documents exigés pour les candidatures collectives (Résidents Ehpad, élèves CP-CE1-CE2 ou CM1-CM2)

1 Liste exhaustive des membres du Groupe

Nom du Groupe :

Nom de l'Adulte référent :.....

(individuel porteur du texte)

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	

Documents exigés pour les candidatures collectives (Résidents Ehpad, élèves CP-CE1-CE2 ou CM1-CM2)

2 Attestation de l'adulte référent du groupe

Je soussigné(e)

.....

Domicile

.....

.....

Code Postal Ville.....

agissant en qualité d'adulte référent du groupe.....

par la présente

-garantis l'exactitude des informations figurant dans la liste exhaustive des membres du groupe au nom des membres du groupe

-accepte sans réserve l'ensemble des dispositions du Règlement du Concours de Contes 2024-2025 de l'Association Contes en Granges

Fait à

Le.....